

NATIXIS INTEREPARGNE

Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros
Siège social : **30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS**
692 012 669 R.C.S. PARIS
Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 16 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, banques centrales, CCP	368,97	368,97
Créances sur les établissements de crédit	185 993 362,70	222 249 289,83
Participations et aut. tit. détenus à long terme ..	7 032 334,00	7 032 334,00
Immobilisations incorporelles	4 552 625,13	5 460 207,37
Immobilisations corporelles	5 483 220,82	3 527 813,33
Autres actifs	25 635 984,83	35 576 247,24
Comptes de régularisation	39 170 202,85	53 068 476,73
TOTAL ACTIF	267 868 099,30	326 914 737,47

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les établissements de crédit	25 510 195,80	41 004 650,91
Opérations avec la clientèle	637 591,38	895 753,80
Autres passifs	24 605 275,67	24 812 812,56
Comptes de régularisation	159 711 161,49	206 834 631,35
Provisions pour risques et charges	9 818 323,31	5 861 077,40
Capitaux propres hors FRBG	47 585 551,65	47 505 802,45
- Capital souscrit	8 890 784,00	8 890 784,00
- Primes d'émission	17 683 995,81	17 683 995,81
- Réserves	889 078,40	889 078,40
- Report à nouveau	4 339,80	3 363,17
- Résultat de l'entreprise	20 117 353,64	20 038 581,07
TOTAL PASSIF	267 868 099,30	326 914 737,47

HORS-BILAN. Néant.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	0,35	77,37
Intérêts et charges assimilés	- 1 348 840,60	- 997 539,93
Revenus des titres à revenu variable	3 379 600,00	4 797 366,00
Commissions (produits)	122 906 858,69	109 643 302,34
Commissions (charges)	- 16 910 946,80	- 14 063 178,05
Gains ou pertes s/o.p. des portef. de plct et ass. ..	-	- 232 202,30
Autres produits d'exploitation bancaire	604 535,18	2 326 809,51
Autres charges d'exploitation bancaire	- 282 222,75	- 2 218 383,04
PRODUIT NET BANCAIRE	108 348 984,07	100 256 251,90
Charges générales d'exploitation	- 77 990 525,70	- 72 555 035,76
Dot. aux amortissements et aux provisions sur immob. corporelles et incorporelles	- 1 488 442,01	- 1 147 032,22
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	28 870 016,36	26 554 183,92
Coût du risque	- 1 648 328,71	- 361 411,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 221 687,65	26 192 772,35
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	- 17 755,24
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	27 221 687,65	26 175 017,11
Impôt sur les bénéfices	- 7 104 334,01	- 6 136 436,04
RESULTAT NET	20 117 353,64	20 038 581,07

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.

Evènements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été établi : **Situation internationale.** L'environnement s'est modifié avec la crise ukrainienne et l'apparition d'une forte volatilité sur les marchés financiers qui pourrait impacter la part de PNB issue de la gestion d'actifs si les marchés venaient à baisser durablement. **Actionnaire de NIE.** Depuis le 31/03/2022, NIE est devenue filiale à 100 % de NIM. A compter de l'exercice 2022, les comptes de NIE seront consolidés au niveau de NIM. Cette opération finalise l'intégration de NIE au pôle AWM.

Titres NATIXIS PAYMENT HOLDING (NPH). Les titres NATIXIS PAYMENT HOLDING détenus par NATIXIS INTEREPARGNE au 31/12/2021 ont fait l'objet d'une distribution à NATIXIS (attribution d'actions en nature de l'intégralité des actions détenues par NIE dans NPH), validée par l'Assemblée Générale du 20/01/2022.

PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE. NATIXIS INTEREPARGNE est une Société Anonyme créée le 20/03/1969. Son capital social est de 8 890 784 euros et elle est détenue à 100 % par NATIXIS.

I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables définis par le règlement CRB 91-01 du 16/01/1991, modifié par le CRC 00-03 du 11/12/2000 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF. NATIXIS INTEREPARGNE est consolidée par intégration globale par NATIXIS. Depuis le 01/01/2003 NATIXIS INTEREPARGNE est intégrée fiscalement à NATIXIS. NATIXIS INTEREPARGNE n'est pas concernée par la recommandation IFRIC de 2021 qui propose de linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant l'âge de départ à la retraite, sur une période équivalente à l'ancienneté nécessaire pour atteindre les droits plafonnés. La méthode d'évaluation reste donc inchangée par rapport à l'exercice 2020. **1.1. Créances et dettes.** Les créances et dettes sont reprises sous les rubriques des postes du bilan suivants : les créances et dettes sur les établissements de crédit ; les opérations avec la clientèle ; les autres actifs et autres passifs ; les comptes de régularisation. Elles sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. **Créances et dettes sur les établissements de crédit.** Les créances sur les établissements de crédit recouvrent les sommes en instance sur les comptes bancaires, correspondant aux opérations en cours de souscriptions et de rachats de parts de FCPE, à la date de l'arrêté comptable. **Créances clients, règles de provisionnement et de passage à perte.** Lorsqu'il survient un risque de non-recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs dans une situation d'impayé, de dégradation de la situation financière ou de procédures contentieuses entre NATIXIS INTEREPARGNE et la contrepartie, les créances concernées sont déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit. Des provisions pour dépréciation ou pour risques sont dotées au compte de résultat au poste « coût du risque », à hauteur de la perte probable. Ces provisions sont déterminées

sur la base d'un examen individuel du dossier en tenant compte de l'analyse du risque, des garanties disponibles et de l'ancienneté de la créance ou de l'engagement. Les provisions sur créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Au 31/12/2021, la méthode de provisionnement des créances douteuses a évolué. Le développement significatif des ventes de contrats vers une clientèle TPE a pour conséquence d'accroître le nombre de petites créances impayées de forfaits de tenue de compte. Le règlement de ces factures s'effectuant par prélèvement, lorsque la créance demeure impayée après plusieurs tentatives de présentation du prélèvement et à l'issue du processus de recouvrement, le potentiel de règlement devient très faible. En conséquence, la méthode actuelle de provisionnement a été renforcée pour couvrir plus rapidement le risque d'impayé sur ce type de créances. Ainsi, les factures de moins de cinq cents euros hors taxe demeurant impayées 90 jours après l'échéance, c'est-à-dire à l'issue du processus de recouvrement, sont provisionnées à hauteur de 50 %, et lorsque le délai atteint 180 jours elles sont provisionnées à 100 %. Dès que le caractère irrécouvrable des créances est confirmé, les encours concernés sont sortis des actifs par la contrepartie d'un compte de résultat « perte sur créance » classé au poste « coût du risque ».

1.2. Titres de participation. Les titres de participation correspondent à des titres de NATIXIS PAYMENT HOLDING détenus par NATIXIS INTEREPARGNE au 31/12/2021. Au cours de l'exercice 2021, NATIXIS INTEREPARGNE a apporté à NATIXIS PAYMENT HOLDING les titres intertitres qu'elle détenait. Cet apport a été rémunéré par l'attribution de titres NATIXIS PAYMENT HOLDING à NATIXIS INTEREPARGNE. La rémunération de l'apport a été déterminée sur la base de la valeur réelle unitaire des actions intertitres apportées, d'une part, et sur la base de la valeur réelle unitaire des actions de NATIXIS PAYMENT HOLDING, d'autre part.

1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles. Les immobilisations figurent dans les comptes à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation, à l'exception du fonds de commerce provenant de l'apport de PLANEPAR A et des terrains qui ne sont pas amortis. Le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les logiciels métier créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût de développement qui regroupe des dépenses de prestataires externes et des frais liés au personnel directement affecté à leur développement. Pendant la phase de développement ces dépenses sont enregistrées au compte d'immobilisations en cours, elles sont transférées dans le compte d'immobilisations à amortir dès que le projet est mis en service. En application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la valeur brute des constructions a été ventilée par composants de durée d'amortissement propre à chaque élément. Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes : Logiciels : 1 an, Logiciels métier : 3 à 5 ans, Constructions selon les composants : Fondations : 40 ans, Façade : 20 ans, Couverture : 20 ans, Equipements techniques : 15 ans, Aménagements : 10 ans, Aménagements et installations : 10 ans, Matériel informatique : Gros matériel : 5 ans dégressif, Micro-informatique : 3 ans dégressif, Autres matériels et mobiliers : 5 à 10 ans. **1.4. Provisions pour risques et charges.** Les provisions constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un évènement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable. En application du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs, les provisions pour risques et charges sont évaluées à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions au passif autres que celles relatives aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, amendes, pénalités et autres risques divers. Les mouvements de provisions pour risques et charges sont classés dans les rubriques auxquelles ils se rapportent : produit net bancaire, charges générales d'exploitation, ou coût du risque. **1.5. Engagements à long terme accordés aux salariés.** Les engagements à long terme accordés aux salariés comprennent : les indemnités de fin de carrière (IFC) ; les médailles du travail (MT) ; le compte épargne temps (CET). **Méthode d'évaluation.** La méthode d'évaluation actuarielle utilisée pour l'ensemble des métiers de NATIXIS est celle recommandée par la norme IAS 19 avantage du personnel, à savoir la méthode des unités de crédit projetées. L'application de cette méthode est basée sur l'étalement linéaire des droits entre l'entrée du bénéficiaire dans l'entreprise et le versement de la prestation. **Principales hypothèses retenues.** Année de référence des salaires : 2021. Taux annuel d'actualisation : 0,80 % pour les IFC et 0,55 % pour les MT. Taux d'évolution annuelle des salaires : 2,68 % pour les cadres et non cadres, Tables de mortalité : tables générationnelles TGF05 et TGH05. **Provisionnement des passifs sociaux.** Concernant les IFC, NATIXIS INTEREPARGNE a souscrit deux contrats de couverture : l'un auprès de PROSPERITE en 1997 soldé en 2021, et l'autre auprès de EPARINTER en 2017. Au 31/12/2021, l'engagement brut du passif social actualisé s'établit à 8 313 920 euros, il est couvert par le contrat EPARINTER à hauteur de 3 117 218 euros et par une provision comptabilisée au bilan à hauteur de 3 312 169 euros. Le solde de l'engagement est constitué d'éléments non comptabilisables et relatifs au changement de régime restant à étaler dans le temps. Concernant les MT, le passif social actualisé au 31/12/2021 s'établit à 3 125 124 euros, il est entièrement couvert par une provision pour risque. Concernant le CET, par mesure de simplification opérationnelle appliquée au niveau du Groupe BPCE, la provision ne fait pas l'objet d'une évaluation actuarielle. **1.6. Coût du risque.** La rubrique coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques. **1.7. Impôt sur les sociétés.** L'article 11 de la loi de finances 2017 a introduit une baisse du taux normal de l'impôt sur les sociétés pour toutes les entreprises à compter des exercices ouverts depuis le 01/01/2018. Au titre de l'exercice 2021, le taux normal de l'impôt est fixé à 26,5 % pour les sociétés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 250 M€. A ces taux d'impôt sur les sociétés, s'y ajoute une contribution sociale sur les bénéfices égale à 3,3 % assise sur l'impôt sur les sociétés (après application d'un abattement de 763 000 eur) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95 %. **1.8. Rémunération des mandataires sociaux.** Le montant des rémunérations versées en 2021 aux membres des organes d'administration, de direction à raison de leur fonction s'élève 18 900 euros au titre des jetons de présence. **1.9. Honoraires des Commissaires aux comptes.** Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant dans la lettre de mission relative à l'audit des comptes de l'exercice 2021 est de 59 245 euros, dont 28 030 euros pour le cabinet DELOITTE et 31 215 euros pour le cabinet MAZARS (arrêté des comptes et rapport relatif à la protection des avoirs). **1.10. Compte personnel de formation.** Depuis le 01/01/2015, le compte personnel de formation s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Il est alimenté à la fin de chaque année, en heures de formation, proportionnellement au temps de travail réalisé. Il est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie, pour suivre une formation qualifiante.

1.11. Composition du capital. Le capital social de NATIXIS INTERPARGNE est fixé à 8 890 784 euros, divisé en 555 674 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées.

1.12. Effectif moyen	Exercice 2021	Exercice 2020
Cadres	224	223
Employés	259	268
TOTAL	483	491

II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.

Immobilisations	Valeur brute au 31/12/2020	Aug.	Cess., mises au rebut	Valeur brute au 31/12/2021
Immob. incorporelles	48 640 005,56	2 170 675,00	2 170 675,00	48 640 005,56
- Fonds commercial	2 921 284,63	-	-	2 921 284,63
- Logiciels	43 548 045,93	2 170 675,00	-	45 718 720,93
- Immob. inc. en cours	2 170 675,00	-	2 170 675,00	-
Immob. corporelles	20 917 967,07	2 540 105,91	3 838,65	23 454 234,33
- Terrains	259 711,51	-	-	259 711,51
- Composants des constructions	4 246 173,91	-	-	4 246 173,91
- IAA	10 506 791,39	1 004 001,82	-	11 510 793,21
- Mat. et mob. de bur.	5 901 451,61	253 421,51	-	6 154 873,12
- Immob. corp. en cours	3 838,65	1 282 682,58	3 838,65	1 282 682,58
TOTAL	69 557 972,63	4 710 780,91	2 174 513,65	72 094 239,89

Amortissements	Amort. au 31/12/2020	Dot. et prov. de l'exercice	Amort. au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles.....	43 179 798,19	907 582,24	44 087 380,43
- Logiciels	43 179 798,19	907 582,24	44 087 380,43
Immobilisations corporelles	17 390 153,74	580 859,77	17 971 013,51
- Composants des constructions	3 539 619,73	56 861,15	3 596 480,88
- IAA	8 523 821,27	401 007,41	8 924 828,68
- Matériel et mobilier de bureau	5 326 712,74	122 991,21	5 449 703,95
TOTAL	60 569 951,93	1 488 442,01	62 058 393,94

Titres de participation. Filiales et participations au 31/12/2021. Informations financières. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations. NATIXIS INTERTITRES (Titres NATIXIS INTERTITRES apportés à NPH en 2021) 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS, Dividendes encaissés au cours de l'exercice : 3 379 600. Participations (détenues entre 10 % et 50 %). NATIXIS PAIEMENT HOLDING 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS, Capital : 4 392 574, Pourcentage du capital détenu : 38,87 %. **Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations. Filiales Françaises.** Valeur comptable des titres détenus, Brute et Nette : 7 031 934, Montant des dividendes encaissés : 3 379 600.

Prov. inscrites au bilan	Montant fin d'exercice	Dotations et reclassts	Reprises	Dont utilisées	Montant fin d'exercice
Prov. pour risques et ch. ...	5 861 077,40	4 420 787,01	463 541,10	-	9 818 323,31
- Produits net bancaire :					
. Prov. sinistres	19 777,40	173 643,02	31 194,82	6 724,12	162 225,60
- Ch. générales d'exploit. :					
. Prov. s/passifs sociaux.....	5 841 300,00	4 247 143,99	432 346,28	-	9 656 097,71
Prov. pour dépréc. des cptes d'actifs...	587 530,65	1 255 760,19	220 136,27	-	1 623 154,57
- Coût du risq. : . Prov. créa. clients	587 530,65	1 255 760,19	220 136,27	202 599,03	1 623 154,57
TOTAL	6 448 608,05	5 676 547,20	683 677,37	-	11 441 477,88

Evolution des capitaux propres et affectation du résultat de l'exercice précédent. L'Assemblée Générale du 28/05/2021 statuant sur les comptes clos le 31/12/2020 a décidé de distribuer un dividende net par action de 36,06 €.

Capitaux propres	Situation début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent		Situation fin d'exercice
		Report à nouv.	Divid. payés (-)	
Capital	8 890 784,00	-	-	8 890 784,00
Réserve légale	889 078,40	-	-	889 078,40
Prime d'émission....	17 026 360,39	-	-	17 026 360,39
Boni de confusion	657 635,42	-	-	657 635,42
Report à nouv.	3 363,17	20 038 581,07	- 20 037 604,44	4 339,80
TOTAL DES CAP. PROPRES	27 466 439,97	20 038 581,07	- 20 037 604,44	27 468 198,01
Résul. de l'exer.	20 038 581,07	-	-	20 117 353,64
CAP. PROP. (av. affect. du résul.).....	47 505 021,04	-	-	47 585 551,65

Etat des échéances des créances	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
Caisses, banques centrales, CCP :				
- Caisses	368,97	368,97	-	-
Créa. et dettes envers les étés de crédit :				
- Cptes cour. NATIXIS..	185 993 362,70	185 993 362,70	-	-
Autres actifs :				
- Dépôts au fonds de garantie des dépôts.....	1 553 742,28	-	1 512 962,75	40 779,53
- Divers dépôts et cautionnements.....	7 601,91	-	-	7 601,91
- Créances clients et comptes rattachés....	7 328 589,86	7 328 589,86	-	-
- Autres débiteurs	16 746 050,78	16 746 050,78	-	-
Cptes de régul. :				
- Compte d'attente	184 941,67	184 941,67	-	-
- Produits à recevoir	12 790 531,59	12 790 531,59	-	-
- Ch. const. d'avance	684 533,79	684 533,79	-	-
- Régul. - comptes techniques	25 510 195,80	25 510 195,80	-	-

Détail des créances clients et comptes rattachés. Créances clients sains : 6 722 022,42, Créances clients douteux : 2 229 722,01, Provision créances douteuses : - 1 623 154,57, Total : 7 328 589,86. **Détail des produits à recevoir.** Commissions : 12 657 985,00, Autres produits d'exploitation : 132 546,59, Total : 12 790 531,59.

Etat des échéances des dettes	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
Dettes envers les étés de crédit :				
- Cptes cour. NATIXIS ...	25 510 195,80	25 510 195,80	-	-
Op. avec la clientèle :				
- Cpte courant bloqué	637 591,38	-	116 709,24	520 882,14
Autres passifs :				
- Fournis. et cptes ratt. ...	1 595 033,67	1 595 033,67	-	-
- Dettes fiscales et sociales.....	15 737 630,76	15 737 630,76	-	-
- Autres dettes.....	7 272 611,24	7 272 611,24	-	-
Cptes de régul. :				
- Charges à payer.....	9 643 671,56	9 643 671,56	-	-
- Régul. - cptes tech.	150 067 489,93	150 067 489,93	-	-

Détail des charges à payer. Dettes fiscales et sociales : 3 136 660,00, Dettes d'exploitation : 6 507 011,56, Total : 9 643 671,56. **Informations sur le compte de résultat.**

Produit net bancaire	2021	2020
Total du produit net bancaire	108 348 984,07	100 256 251,90
Intérêts et produits assimilés :		
- Sur opérations avec les EDC	-	77,37
Intérêts et charges assimilés :		
- Sur opérations avec les EDC.....	- 1 348 840,25	- 997 539,93
Revenus des titres à revenu variable :		
- Revenus des titres de participation.....	3 379 600,00	4 797 366,00
Commissions (produits) :		
- Prestations de services	122 906 858,69	109 643 302,34
Commissions (charges) :		
- Prestations de services	- 16 910 946,80	- 14 063 178,05
Gains ou pertes s/op. des portef. de plct et ass. ...	-	- 232 202,30
Autres produits d'exploitation bancaire :		
- Autres produits divers d'exploitation	604 535,18	2 326 809,51
Autres charges d'exploitation bancaire :		
- Charges et produits inhabituels	- 282 088,04	- 1 218 383,04
- Autres charges diverses d'exploitation.....	- 134,71	-

Charges générales d'exploitation	2021	2020
Total des charges générales d'exploitation	77 990 525,70	72 555 035,76
Charges de personnel :		
- Salaires et traitements	23 660 212,06	23 624 380,96
- Charges sociales, taxes sur rémunérations.....	15 391 060,51	14 983 521,30
- Autres charges de personnel.....	7 635 048,49	5 651 969,37
Impôts et taxes :		
- Taxe foncière	74 699,00	74 560,00
- CET - Contribution Economique Territoriale.....	642 419,22	1 114 348,31
- Organic	147 343,00	145 720,00
- Autres taxes	62 133,64	163 378,95
Services extérieurs :		
- Locations.....	256 063,24	260 706,50
- Sces extérieurs fournis par des stés du groupe..	19 415 693,10	18 738 214,08
- Autres services extérieurs	10 705 853,44	7 798 236,29

Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	2021	2020
Total des dotations	1 488 442,01	1 147 032,22
- Dot. aux amort. immob. incorporelles	907 582,24	599 826,32
- Dotations aux amort immob corporelles	580 859,77	547 205,90

Coût du risque	2021	2020
Total coût du risque	1 648 328,71	361 411,57
- Dotation aux provisions	1 255 760,19	318 214,85
- Reprises sur provisions	- 220 136,27	- 225 480,95
- Créances irrécouvrables	612 704,79	268 677,67

Gains ou pertes sur actifs immobilisés. Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés, Plus ou moins-value nette comptable des immobilisations cédées, 2020 : - 17 755,24.

Impôt sur les bénéfices	2021	2020
Total de l'impôt.....	7 104 333,24	6 151 646,23
- Impôt au taux de 26,5 %	6 971 600,76	-
- Impôt au taux de 28 %	-	6 066 049,59
- Contribution sociale sur les bénéfices	204 883,83	175 000,64
- Crédits d'impôts	- 72 151,35	- 89 404,00

Éléments relevant du bilan et du compte de résultat avec les entreprises liées. Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

	Montant concernant les entreprises	
	Liés	avec lesquelles la société a eu un lien de participation
Bilan - Actif :		
- Créances sur les établissements de crédit.....	179 989	-
- Part. et autres titres détenus à long terme.....	-	7 032
- Comptes de régularisations.....	12 866	-
Bilan - Passif :		
- Dettes envers les établissements de crédit.....	25 510	-
- Autres passifs	7 964	-
- Comptes de régularisations	3 945	-
Résultat - produits :		
- Revenu des titres à revenu variable.....	3 380	-
- Commissions.....	56 832	-
- Autres produits d'exploitation bancaire.....	334	-
Résultat - charges :		
- Intérêts et charges assimilées.....	1 216	-
- Frais de personnel refacturés.....	- 3	-
- Services ext. fournis par des stés du groupe...	19 480	-
- Commissions.....	15 808	-

Sous les rubriques entreprises liées et entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ne sont retenues que les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation de NATIXIS.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, suivant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 20 117 353,64 euros, de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 20 117 353,64 €, Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur : 4 339,80 €, Pour former un bénéfice distribuable de : 20 121 693,44 €, A titre de dividendes aux actionnaires : 20 120 955,54 €, soit 36,21 € par action, Le solde : 737,90 €, en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 737,90 euros. L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 36,21 euros.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIXIS INTEREPARGNE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit

selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Paris - La Défense, le 29 avril 2022, Les Commissaires aux comptes, MAZARS : Olivier GATARD ; DELOITTE & ASSOCIES : Anne-Elisabeth PANNIER.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse du siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS.